

et réserves sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs, où foisonne la faune. La pêche y est excellente, sauf au mont Orford, et, dans les parcs, sportmen et touristes peuvent loger dans des camps, des chalets et des pavillons. Mont-Tremblant, station d'été et d'hiver réputée, est facilement accessible de Montréal par route toute l'année durant. C'est le ministère de la Chasse et des Pêcheries qui administre les parcs et les réserves ainsi que quatre cours d'eau où se pratique la pêche à la ligne du saumon.

*Ontario.*—Il existe en Ontario six parcs provinciaux, tous parcs à gibier de la Couronne, administrés par le ministère des Terres et Forêts. Trois d'entre eux: Algonquin, 105 milles à l'ouest d'Ottawa (2,750 milles carrés), Rondeau, 70 milles à l'est de Windsor (8 milles carrés) et Ipperwash, 50 milles au nord de Chatham (109 acres), sont faciles d'accès par automobile et aménagés pour le camping, les pique-niques, la natation, la danse, la pêche, les excursions à pied, le canotage. L'entreprise privée possède dans le parc Algonquin des camps pour garçons, pour filles et pour adultes. Le parc Quetico (1,720 milles carrés), dans la région de Rainy-River du nord-ouest de l'Ontario, et le parc Sibley (63 milles carrés), sur la rive nord du lac Supérieur, sont accessibles par voiture mais non aménagés. Le parc Superior (540 milles carrés), 70 milles environ au nord de Sault-Sainte-Marie, non aménagé lui non plus, est accessible par bateau ou chemin de fer.

*Manitoba.*—Trois régions de la province peuvent être considérées comme des parcs provinciaux, bien qu'elles ne soient pas établies comme tels. Les réserves forestières de Whiteshell (1,088 milles carrés) et de Cormorant (580 milles carrés) servent à des fins de récréation. La troisième région, dite *Northern Recreational Arena* (936 milles carrés), n'a encore été désignée par décret du conseil ni comme réserve forestière ni comme parc provincial, mais, vu qu'elle sert également à des fins de récréation, elle compte parmi les 2,604 milles carrés de parcs provinciaux du Manitoba. On a récemment ajouté au total un terrain de divertissement d'un mille carré appelé Lynch-Point.

*Saskatchewan.*—La superficie globale des dix parcs provinciaux de la Saskatchewan dépasse un million d'acres. Cypress-Hills, Duck-Mountain, Greenwater-Lake, Moose-Mountain, Little-Manitou et Valley-Centre sont des stations d'été pourvues de chalets, de pavillons, de cabines et de parcs à remorques ainsi que de commodités pour le camping et les pique-niques. Entre autres divertissements, il y a la pêche, le canotage, la natation, le golf, le tennis, la danse, le baseball, les excursions à pied, l'équitation, et tous les parcs comptent des plages et des terrains de jeu bien aménagés pour les enfants. Dans le parc de Cypress-Hills, l'élan, l'antilope, le chevreuil et le castor abondent, et lacs et cours d'eau regorgent de truites de ruisseau et autres. La forêt qui recouvre la contrée est faite de pins de Murray, hauts et droits, en peuplements touffus. A Duck-Mountain, Moose-Mountain et Greenwater-Lake, l'orignal, l'élan, le chevreuil, l'ours et le castor sont très répandus de même que plusieurs variétés de tétras. De denses futaies d'épinette, de peuplier et de bouleau à papier offrent d'excellents refuges à la faune sauvage, et les lacs renferment surtout du doré, du brochet et de la perche.

*Alberta.*—L'Alberta, par proclamation ou décret du conseil, a créé 28 parcs provinciaux, dont 20 seulement sont en voie d'aménagement. Le plus vaste, celui de Cypress-Hills, s'étend sur plus de 77 milles carrés dans le sud de la province, à proximité de la Saskatchewan. Parmi les autres figurent Aspen-Beach, Beauvais-Lake, Crimson-Lake, Dillberry-Lake, Pembina-River, Gooseberry-Lake, Kinbrook-Island, Ma-Me-O-Beach, Park-Lake, Red-Lodge, Rochon-Sands, Saskatoon-Island, Sylvan-Lake, Taber, Little-Bow, Woolford, Writing-on-Stone, Garner-Lake et Vermilion. Ces parcs, où sont aménagés des terrains de jeu, de pique-nique et de camping, ont pour but principal la récréation et l'agrément des habitants de la province.

*Colombie-Britannique.*—Les 69 parcs provinciaux de la Colombie-Britannique, qui couvrent une superficie de quelque 12,486 milles carrés, se répartissent en quatre classes: A, B, C et spéciale. Ceux de la classe A, rigoureusement protégés, sont jugés susceptibles d'une mise en valeur immédiate à des fins récréatives. La classe B groupe les régions destinées à être aménagées plus tard, les régions sauvages d'une grande valeur et les lieux